

PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité du Village de Price

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil tenue à l'Hôtel-de-ville, lundi le 7 mai 2018 à 20 heures à laquelle sont présentes mesdames Nancy Dubé, Nancy Banville et Lise Lévesque, conseillères et sont présents messieurs Ghislain Michaud, Michel Imbeault et Mathieu Gagné, conseillers sous la présidence de monsieur Bruno Paradis, maire.

Monsieur Yves Banville, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

MOT DE BIENVENUE.

1. **Lecture et adoption de l'ordre du jour :**

2018-093

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté.

2. **Adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 avril 2018 :**

2018-094

Il est proposé par Nancy Dubé, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement que le procès-verbal de la rencontre du 9 avril 2018, soit adopté tel que rédigé.

Adopté.

3. **Lecture et adoption des comptes :**

2018-095

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement que les comptes suivants soient votés et payés :

Paiements effectués :

STT de la municipalité de Price	453,64\$
Entraîneurs patinage	439,20\$
Moniteurs relâche	925,00\$
Productions Royal Pyrotechnie inc. ( <i>remb. par Price en fête</i> )	2 624,69\$
Club des Bons Amis (journée bénévoles)	36,00\$
Salaires nets	29 319,76\$

Prélèvements

Revenu Québec	10 958,85\$
Revenu Canada	3 884,86\$
Bell Mobilité	39,00\$

Financière Sun Life du Canada	2 405,01\$
Location CB inc.	72,43\$
SSQ, Groupe Financier	4 431,01\$
Hydro Québec	10 561,57\$
Henri Joseph, brigadier scolaire	200,00\$
<u>Paiements à effectuer :</u>	
Roger Landry	20,18\$
Mathieu Dufour	220,74\$
Gilles Morissette	28,20\$
Mario Chouinard	74,73\$
Commission des Transports	140,00\$
Aérofeu Ltée	707,10\$
Association des chefs de Serv. Incendie	1 103,76\$
Beaulieu Décor	2 203,99\$
Laboratoire BSL	2 169,08\$
Boulevard Chevrolet	47,13\$
Boutique la Suggestion	1 667,08\$
Centre de Rénovation de la Mitis inc.	3,89\$
Cogeco Cable inc.	70,08\$
Deschênes & cie	89,20\$
Dickner inc.	2 609,58\$
Les Électriciens Jacques Bérubé	1 958,55\$
Entreprises J.E. Goulet enr.	1 202,26\$
Les Entreprises Lucien Deroy	147,17\$
Dicom	14,02\$
Fonds des Registres	8,00\$
Gaz bar du pont inc.	2 056,01\$
Gaztek inc.	241,45\$
Groupe Bouffard	4 293,93\$
Groupe Voyer inc.	414,50\$
Impression Nouvelle Image inc	527,11\$
Les Services Kopilab	367,77\$
Rémi Lepage	1 149,75\$
Linde Canada Ltée	98,64\$
Macpek inc.	266,73\$
Mappa Mundi, prog. Internet	37,14\$

Médimage	171,05\$
MRC Mitis	4 162,07\$
Nomad	1 499,01\$
Pétroles R.Turmel inc.	3 487,88\$
Pièces d'auto Select	265,78\$
P. Labonté & fils enr.	378,27\$
Prévimed inc.	184,68\$
Produits sanitaires Unique inc	738,95\$
Quincaillerie Centre Ville Inc.	29,87\$
Réseau Environnement	155,00\$
Revenu Canada	6 010,48\$
Télécommunication de l'Est	98,47\$
Ville de Métis sur Mer	584,00\$
Ville Mont-Joli	2 917,13\$
	Adopté.

#### 4. **Correspondance** :

##### 4.1 Utilisation terrain de balle :

2018-096

Il est proposé par Mathieu Gagné, appuyé par Lise Lévesque et résolu unanimement d'autoriser monsieur Éric Massé, à utiliser le terrain de balle pour l'organisation de parties de balles amicales tous les vendredis soirs, du 18 mai 2018 au 7 septembre 2018, inclusivement. *L'utilisation du terrain, sans frais, est permise sans l'utilisation des lumières et préparation du terrain.* Monsieur Éric Massé est responsable de cette activité.

Adopté.

##### 4.2 Banquet du Club Rotary :

2018-097

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nancy Dubé et résolu unanimement d'autoriser la participation de monsieur Michel Imbeault, au banquet de clôture des Fêtes du 75<sup>ième</sup> anniversaire du Club Rotary de Mont-Joli. Le coût est de 45,\$ par personne.

Adopté.

#### 5. **Embauche au poste de journalier-chauffeur-voirie-été** :

2018-098

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser l'embauche de monsieur Daniel Imbeault pour la période du 14 mai 2018 au 14 septembre

2018 au poste de journalier-chauffeur-voirie-été pour 40 heures par semaine, au taux horaire prévu à la convention collective.

Adopté.

6. **Embauche d'étudiants pour la période estivale :**

2018-099

Il est proposé par Nancy Dubé, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement de procéder à l'embauche d'une personne au poste de **coordonnateur/moniteur des activités du terrain de jeu, au salaire subventionné de 13,\$ pour une période de huit semaines, débutant le 18 juin 2018.**

De plus, il est résolu de procéder à l'embauche de **quatre (4) moniteurs** pour le terrain de jeu 2018 et **d'une accompagnatrice à 3 jours/semaine au taux horaire de 12,\$/heure pour une période de sept semaines, débutant le 26 juin 2018 et se terminant le 11 août 2018.** L'horaire est variable selon les besoins du service de garde. Il est résolu d'autoriser le versement de **50,\$/semaine aux aide-moniteurs et ce, pour sept (7) semaines.**

Il est également résolu de procéder à l'embauche d'un étudiant pour combler le poste de **journalier à la voirie d'été pour une période de 10 semaines et débutant le 4 juin, au taux horaire de 12,\$/heure. La fin de l'emploi est prévue pour le 10 août 2018.**

Adopté.

7. **Formation de camp de jour pour trois (3) animateurs du terrain de jeu :**

2018-100

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement de procéder à l'inscription de trois (3) animateurs du terrain de jeu à la formation offerte par l'URLS à Mont-Joli, les 16 et 17 juin 2018, au coût de 60,\$ plus taxes/animateur.

Adopté.

8. **Cours de premiers secours pour un (1) animateur du terrain de jeu :**

2018-101

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Nancy Dubé et résolu unanimement de procéder à l'inscription d'un animateur du terrain de jeux au cours de premiers secours offerts par l'URLS à Rimouski, le dimanche 3 juin et ce, au coût de 40,\$ plus taxes.

Adopté.

9. **Affectation de 5000,\$ pour le nettoyage des étangs (2017-2018) :**

2018-102

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement de transférer la somme de 5000,\$ du

surplus accumulé non-affecté au fonds réservé pour le nettoyage futur des étangs aérés. Ce montant représente la somme budgétée pour l'exercice 2017-2018.

Adopté.

**10. Ajustement de salaire des élus, pompiers et non-syndiqués (2017-2018) :**

2018-103

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement d'autoriser un ajustement de salaire de 2% pour les élus municipaux, les pompiers volontaires et les employés non-syndiqués. Les employés non-syndiqués bénéficieront des mêmes avantages sociaux que les employés syndiqués.

Adopté.

**11. Affectation de 115 000,\$ de la Place des Pionniers pour le développement urbain :**

2018-104

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'affecter au développement urbain, la somme de 115 000,\$ prévue au budget pour Place des Pionniers.

Adopté.

**12. Avis de motion pour abroger le règlement #293 ayant pour objet de citer la Maison Bourgoin :**

Monsieur Mathieu Gagné présente un avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce conseil, sera présenté pour adoption, un règlement abrogeant le règlement #293 relativement à la citation de la Maison Bourgoin, comme monument historique.

**13. Avis de motion pour un règlement d'emprunt relativement à la construction d'une caserne incendie :**

Madame Lise Lévesque présente un avis de motion pour un règlement d'emprunt afin de construire une nouvelle caserne incendie .

**14. Autorisation pour un pré-projet de caserne incendie :**

2018-105

Il est proposé par Nancy Dubé, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement d'autoriser le chef aux opérations du Service incendie de Price d'établir un contact avec des firmes spécialisées afin d'avoir des plans et devis pour un pré-projet de caserne incendie.

Adopté.

**15. Appui pour le prolongement de l'autoroute 20 :**

2018-106

**Considérant que** le gouvernement du Québec a retiré, en 2015, du Plan québécois des infrastructures (PQI) le projet de

prolongement de l'autoroute 20 entre Notre-Dame-Des-Neiges et Le Bic (Rimouski);

**Considérant que** notre région attend depuis une quarantaine d'années le prolongement de l'autoroute 20 entre Rivière-du-Loup et Mont-Joli et que, pour le moment, un tronçon de 50 km est toujours manquant;

**Considérant que** le non-parachèvement de ce tronçon a des impacts négatifs importants sur la fluidité du transport des personnes et des marchandises en matière de développement économique et qu'il contribue ainsi au sentiment d'éloignement vécu aussi bien pour la population du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie à l'égard du reste du Québec que pour le reste du Québec à l'égard de notre région;

**Considérant que** selon les données du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, le débit journalier moyen annuel (DJMA) de la route 132 était en 2016 à 7400 (Niveau « D ») et que selon les estimations du ministère, le niveau « E » devrait être atteint d'ici 2027 entre Saint-Fabien et Le Bic;

**Considérant que** la route 132 est le seul lien existant entre Notre-Dame-des-Neiges et Rimouski et que cette route provinciale demeure très exposée aux intempéries et représente un niveau de dangerosité important pour ses utilisateurs;

**Considérant qu'**entre décembre 2017 et mars 2018, la route 132, seul tronçon routier entre Notre-Dame-Des-Neiges et Le Bic fut fermé à un minimum de cinq (5) reprises, et ce, pour un total de plus de cent (100) heures, isolant complètement le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie du reste du Québec;

**Considérant que** suite aux fermetures de la route 132 le 15 décembre 2017 (35 heures) et le 4 janvier 2018 (44 heures) l'approvisionnement en produit de base fut compromis dans plusieurs épiceries de la région, en plus des 500 000 litres de lait provenant des fermes laitières de la région qui ont dû être jetés, faute de pouvoir l'acheminer vers une usine;

**Considérant que** le prolongement de l'autoroute 20 augmenterait substantiellement le niveau de sécurité des citoyens et donnerait aux utilisateurs une alternative viable en cas de fermeture de la route 132;

**Considérant que** le futur développement de la région du Bas-Saint-Laurent repose sur plusieurs facteurs clés, dont la mise en place d'un lien routier fluide et sécuritaire.

**Pour ces motifs,**

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement :

**De** demander au gouvernement du Québec, par l'entremise de Monsieur André Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, d'intégrer à l'intérieure du Plan québécois des infrastructures, dans les plus brefs délais, le projet visant à prolonger l'autoroute 20 entre Notre-Dame-des-Neiges et Le Bic (Rimouski);

**Que** la présente résolution soit également transmise, pour appui, à chacune des MRC et municipalités de la région du Bas-Saint-Laurent.

Adopté.

**16. Modifications de la résolution #2017-280 relativement à l'achat des terrains de madame Jeanne d'Arc Bérubé Roy :**

2018-107

Il est proposé par Nancy Dubé, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement de modifier la résolution #2017-280, de la façon suivante :

Considérant la demande de monsieur Sylvain Roy, liquidateur de la succession de madame Jeanne d'Arc Bérubé Roy, qui désire offrir trois (3) terrains à la municipalité de Price;

Considérant que les trois (3) terrains sont situés sur le territoire de la municipalité de Price et que les matricules et numéros de lot sont :

- 5884 83 5687 (**5764 503**)
- 5984 10 5590 (**5764 964**)
- 5984 10 7575 (**5764 966**)

Il est proposé par Nancy Dubé, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement d'accepter la proposition de monsieur Sylvain Roy et de couvrir les frais successoraux au montant de 5000,\$ pour l'ensemble des terrains.

De plus, la municipalité accepte d'installer une plaque commémorative sur le prolongement du sentier pédestre qui passera dans le secteur de la rue Sainte-Angèle, en l'honneur de madame Jeanne d'Arc Bérubé Roy. **Monsieur Bruno Paradis, maire et monsieur Yves Banville, directeur général sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité du Village de Price. Le contrat d'achat, les frais d'arpentage et de notaire sont aux frais de l'acheteur.**

Adopté.

**17. Inscription journée de golf du Parc de la rivière Mitis, le 9 juin :**

2018-108

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser l'inscription de cinq (5) élus à la journée de golf du Parc de la rivière Mitis qui aura lieu, le 9 juin 2018. Le coût de l'inscription de chacun **des participants est de 100,\$ et de 50,\$ pour les accompagnateurs.**

Adopté.

**18. Hébergement du serveur de la Municipalité de Price à la MRC de la Mitis, au coût de 500,\$/année :**

2018-109

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement d'autoriser l'hébergement du serveur de la municipalité de Price à la MRC de la Mitis, et ce au coût de 500,\$ pour l'année 2018.

Adopté.

**19. Mise à jour du terrain de balles au coût de 50 000,\$ financé par le surplus non affecté :**

2018-110

Il est proposé par Lise Lévesque, appuyé par Michel Imbeault et résolu unanimement d'effectuer une mise à jour du terrain de balle en investissant la somme de 50 000,\$ qui sera financé à partir du surplus non affecté.

Adopté.

**20. Offre de services des Excavations Léon Chouinard pour l'enlèvement d'une dalle de béton :**

2018-111

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement d'accepter l'offre de services des Excavations Léon Chouinard & fils pour l'enlèvement d'une dalle de béton située au nord de l'Hôtel-de-ville. Cette offre de services est au montant de 6500,\$ plus taxes.

Adopté.

**21. Nomination au sein du Comité consultatif d'urbanisme :**

2018-112

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Ghislain Michaud et résolu unanimement de procéder à la nomination de mesdames Lise Lévesque et Nancy Dubé, au sein du Comité consultatif d'urbanisme et ce, pour un mandat de 2 ans.

Adopté.



**22. Versement de la subvention annuelle du Comité de développement :**

2018-113

Considérant que le Comité de développement a déposé son plan d'action 2018;

Il est proposé par Ghislain Michaud, appuyé par Nancy Banville et résolu unanimement de verser au Comité de développement la somme de 1500,\$ pour l'année 2018.

Adopté.

**23. Facturation :**

2018-114

- Cain, Lamarre (honoraires professionnels) :

Il est proposé par Nancy Dubé, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser le paiement de la facture #40-0000040202 au montant de 2951,70\$ à Cain, Lamarre pour des honoraires professionnels rendus entre la période du 22 février et le 29 mars 2018.

Adopté.

**24. Divers :**

2018-115

- Pré-projet de géothermie :

Il est proposé par Michel Imbeault, appuyé par Mathieu Gagné et résolu unanimement d'autoriser l'étude du pré-projet de géothermie et du calcul du coût, ainsi qu'une recherche de financement pour ce projet.

Adopté.

- Tourisme Mitis :

2018-116

Il est proposé par Nancy Banville, appuyé par Nancy Dubé et résolu unanimement d'adhérer à Tourisme Mitis en tant que *partenaire niveau Or pour l'année 2018* et ce, pour un coût annuel de 3000,\$ afin d'assurer une plus grande visibilité touristique de notre municipalité.

Adopté.

- Avis de motion :

Monsieur Mathieu Gagné présente un avis de motion à l'effet qu'un règlement sur le traitement des élus municipaux sera présenté.

**25. Période de questions :**

26. **Levée de l'assemblée :**

Monsieur Mathieu Gagné propose la levée de l'assemblée à 21h21.

---

Maire

---

Directeur général

**Attestation :**

Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Bruno Paradis, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

---

Bruno Paradis, maire